L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 4 AVRIL 1886. 59me Année

Dufour, Bonnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 4 AVRIL 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE DEMAIN LUNDI.

Par le Shérif, tout le contenu de l'Hôtel Carondelet, coin Carondelet et Poydras.

Grande vente de magnifiques meubles et d'objets d'art par B. ONORATO, encanteur, au No. 18 Bourbon, le 8 avril et les jours suivants.

La Louisiane au Congrès des Etats-Unis.

Les nouvelles qui nous arrivent du Congrès sont assez rassurantes. La perspective s'améliore tous les jours pour notre industrie sucrière. Le terrible M. Morrison se trouvant devant un bataillon de protectionnistes bien décidés à lui tenir tête, hésite à commencer l'attaque; il est bien près de battre en retraite. Il voudrait, pourtant, ne pas sortir complètement vaincu de son équipée libre-échangiste; il écorne son bill; il en efface aujourd'hui une clause, demain une autre—ce qui ne plaît pas aux spéculateurs du Nord, de New York, qui voudraient faire table rase du tarif, comptant édifier leur fortune sur les débris de plus d'une industrie nationale. De là, la brouille de M. Morrison avec M. Hewitt, de la Cité-Empire, qui représente une grande partie de ces exploiteurs, et, bon gré malgré, se voit obligé de soutenir leurs intérêts, d'en passer par où ils veulent. Malheureusement pour lui, M. Morrison s'est beaucoup trop avancé; il a porté très haut ses prétentions; il s'aperçoit, un peu tard, qu'il a fait fausse route; il essaie de revenir sur ses pas. Il n'y a guère que sur l'industrie sucrière qu'il tient bon; il conserve, pour elle, la réduction de 10 pour cent. Quant au reste, il se montre coulant et il en arrive à des réductions si faibles, qu'elles frisent le ridicule. Que faire? Maintenir son bill intact? la dignité le veut, mais la défaite est certaine. Opérer des réductions qui enlèvent toute portée au projet? il se ferait moquer de lui par ses adhérents, il deviendrait un objet de dédain pour ses adversaires. Des deux côtés, la perspective n'a rien de très-bril. faint. Le mieux pour lui serait de faire traîner l'affaire en longueur, de laisser le bill pourrir dans les cartons et d'attendre des temps meilleurs pour une nouvelle aventure. Le fera-t-il? Nous ne le croyons pas. Il a trop d'amour propre pour abandonner son projet de loi; un homme comme lui ne s'avoue jamais battu. Il a trop d'habileté pour le garder intact et marcher à un défaite évidente.

Il fera toutes les concessions possibles pour avoir un semblant de gain de cause. Nous ne nous étonnerions pas de voir diminuer, à vue d'œil, la liste des articles admis en franchise—de telle sorte, qu'il n'y reste plus que quelques produits insignifiants, groupés autour du sucre, son point de mire favori. Qui sait si, par une surprise habilement ménagée, nous ne sommes pas destinés à devenir la victime de l'amour-propre et de la rancune combinées de M. Morrison? Par conséquent, canonniers, à vos pièces. Louisianais, garde à vous! et vous, surtout, représentants de la Louisiane, veillez!

—Là, cependant, n'est pas le plus grand danger pour nous; il suffit d'un peu de vigilance et d'énergie de notre part pour parer le coup dont nous sommes menacés. Ce qu'il y a de plus grave pour le moment, c'est l'opposition, au bill des Portset Rivières, au succès duquel toute la Vallée du Mississippi est intéressée et qui, à cette heure, soulève, chez nos ennemis naturels et perpétuels, une animosité plus grande que jamais. Il n'y a rien de terrible, d'implacable, comme les grandes compagnies ayant de nombreuses ramifications dans tout le pays et remuant de grands capitaux. A la tête de toutes, il faut placer celles des chemins de fer qui trouvent, dans toute voie de communication fluviale, une ennemie dont elles doivent à tout prix se débarrasser. Elles ont horreur de la concurrence, qui, non seulement leur ôte une partie de leurs marchandises et de leurs voyageurs, mais aussi et surtout, fait baisser les prix et les privent d'une partie de leurs bénéfices.

Tous les ans, le bill des Ports et Rivières trouve les mêmes ennemis qui lui font la guerre, qui lui adressent les mêmes reproches d'exagération, d'inconstitutionalité. Cette fois, les chiffres ne sont pourtant pas exagérés; ils s'élèvent, en tout, à quinze millions. Nous sommes bien loin du temps où le Congrès votait, chaque année, en faveur des rivières, de vingt-cinq à trente millions, mais il s'agissait alors de cours d'eau insignifiants, de canaux qui, loin d'entraver les affaires des compagnies de chemins de fer, leur venaient en aide et leur servaient d'auxiliaires. Aujourd'hui, il s'agit de la grande Vallée du Mississippi, qui menace de s'emparer d'une grande partie de commerce de transit et leur fait une concurrence redoutable; aussi est-ce contre elle qu'elles dirigent tous leurs efforts. Ce qui rend leur opposition si formidable, ce n'est pas la bonté de la cause qu'elles défendent—elles n'avancent pas un seul argument qui ne soit facile de réfuter—mais les énormes capitaux dont elles disposent et à l'aide desquels elles atteignent leur but. Elles reprochent aux cours d'eau les misérables sommes d'argent que l'Etat leur consacre, chaque année, mais si l'on s'avisait de supprimer la valeur des concessions de terres que leur a faites le gouvernement, on verrait qu'elles ont reçu de lui un bien plus appui et qu'elles lui content bien davantage. C'est surtout aux allocations en faveur de la basse Vallée qu'elles font une guerre implacable et infatigable, et leur acharnement, au lieu de s'affaiblir avec le temps, redouble sans cesse. C'est ici que nous avons besoin de toute la vigilance, de toute l'énergie de nos représentants louisianais, les défenseurs naturels de nos intérêts à Washington. Heureusement nous possédons une délégation intelligente et patriotique. Elle saura, croyons-nous, déjouer les efforts de nos adversaires et venir à bout de leurs coupables tentatives.

MM. Spear et Escoffier, encanteurs, ont vendu hier, samedi, aux enchères: Le No 79 rue Perdido, $1,950; les Nos. 68 et 70 rue Ste-Anne, $2,400; coin Rampart et St-Louis, $2,925; le No. 124 St-Louis, $2,630; coin St-Louis et Bourgogne, $5,900; No 91 rue Dauphine, $4,650; le lot touchant au No 93 Dauphine, $1500; coin St-Claude et Dumaine, $4,375; No 193 rue du Canal, $16,550; No 193 rue Derbigny, $1,650.

Loterie de la Louisiane.—A un des derniers tirages quotidiens de la loterie de la Louisiane, celui du 2 avril, M. J. N. Bogart, dont le nom signe un avis que nous insérons plus loin, a gagné le quart du gros lot, $4273. M. Bogart avait acheté le billet à combinaison portant les Nos 12—26—49: le prix en était de 25 sous; et pour avoir à faire payer son gain, il n'a eu qu'à présenter son billet au bureau de la Compagnie.

Grande vente de magnifiques meubles et d'objets d'art par B. ONORATO, encanteur, au No 18 Bourbon, le 8 avril et les jours suivants.

Soupiau—Tel est le nom d'un savon très justement en vogue aux Etats-Unis et que fabrique M. Joseph B. Keller à la Nouvelle-Orléans. Nous publions un avis dans le numéro de ce jour qui explique comment l'usage doit en être fait, et énumère les étoffes qu'il ne tache jamais. Le "Soupiau" est, sans contredit, le savon le plus répandu qui soit, en Louisiane surtout, où presque toutes les familles s'en servent avec économie et en obtiennent les meilleurs résultats. C'est aussi un excellent savon pour la toilette: il n'entre dans sa composition aucun ingredient, aucune substance de nature à nuire à la peau.

LOUISIANE.

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St. Jean-Baptiste, du 3 avril:

Nous nous empressons de placer sous les yeux de nos lecteurs la communication suivante, que nous adresse le docteur Huard à propos du résultat de la souscription patriotique qui vient d'être close:

St. Jean-Baptiste, ce 2 avril 1886.

M. l'Editeur,

La souscription patriotique en faveur de la famille du général Hancock est close depuis hier; et en se référant aux listes que vous publierez demain, pour la dernière fois, vos lecteurs trouveront les 142 noms qui ont répondu à l'appel adressé à nos co-paroissiens le 4 mars dernier.

Cette souscription a produit $220.50 —chiffre d'autant plus satisfaisant que, pour y arriver, il a fallu lutter contre l'extrême gêne qui paralyse la campagne, actuellement, et s'occuper de la bonne œuvre alors que régnaient ces temps sombres et pluvieux, que vous savez, et qui, tout en rendant de mauvaise humeur, aident, si imparfaitement, à l'épanouissement de cette admirable fleur de l'âme humaine que l'on nomme: la générosité.

Notre paroisse a donc prouvé, encore une fois, que la sensibilité du cœur est l'un de ses attributs dominants, et a établi que, de notre mémoire, on s'effacera jamais le souvenir de l'homme vertueux qui, alors que la Louisiane était renversée, lui tendit une main amie, en lui disant: —Relevez-vous!

Il est, M. l'Editeur, un point important sur lequel il faut inviter l'attention de vos lecteurs: c'est que le montant, souscrit, provient d'étrangers et de natifs, de citoyens des deux partis politiques, de cœurs de toutes les races établies parmi nous, et de personnes des deux sexes; et comme, pour recueillir la somme obtenue, aucune visite de porte en porte n'a été faite, nous pouvons affirmer que la souscription a été toute spontanée et n'a jamais eu le caractère indigne de la mendicité. Chacun y a contribué volontairement, patriotiquement, et selon ses moyens pécuniaires; et une gratitude égale a été témoignée aux petites bourses comme à celles que favorise l'aisance. C'est là un fait qu'il faut mentionner avec orgueil, et laisser à l'appréciation du public.

Bien que la conscience des donateurs les ait déjà comblé de la joie qu'éprouve quiconque commet une bonne action, cependant, Monsieur l'Editeur, l'empressement avec lequel nos concitoyens de St. Jean-Baptiste,—et deux âmes généreuses de la Nouvelle-Orléans,—ont répondu à l'appel en faveur de la bonne œuvre, impose l'agréable devoir de les en remercier publiquement:—donc, à tous: aux étrangers, aux natifs, aux blancs, noirs, démocrates, républicains, infortunés et fortunés, merci!—et, merci avec d'autant plus de sincérité que tous nous nous sommes hourablement serré la main et avons confondu nos cœurs en présence des autels de la Reconnaissance et du Patriotisme.

Et, à vous, mon cher Lasseigne, que dire?—où trouver des expressions assez chaleureuses pour traduire combien il faut être reconnaissant au *Meschacébé* pour son puissant concours? Sans vous, sans la presse, dont la voix ne manque jamais le but quand elle s'active au nom du bien, la souscription patriotique n'aurait pas eu le succès qui nous réjouit d'autant plus que ce succès permet d'affirmer que St. Jean-Baptiste ne perdra pas son titre "banner parish," car la Nouvelle-Orléans, elle-même, pour nous l'enlever, devra donner 124 fois plus que nous,—vu que son assessement est 124 fois plus élevé que le nôtre,—c'est-à-dire plus de $24,000—ce qui est possible, tout en étant des plus improbables.

Quand aux personnes dont je n'ai rien reçu, je n'ai pas de blâme à leur adresser, car nul, plus que le médecin, croyez-moi, n'est à même de mieux connaître les embarras financiers qui, en ce moment, affligent notre population—toujours si généreuse aux époques de l'abondance. De beaux cœurs s'ont fait part de leur extrême gêne et de leur regret de ne pouvoir contribuer, pécuniairement, à la bonne œuvre—tout en lui souhaitant le succès le plus complet. Cet excellent mouvement de l'âme est une vertu que je mentionne avec plaisir. Il est vrai que quelques noms qu'il m'eût été bien doux de voir figurer sur les listes ne s'y trouvent pas; mais pas de blâme, non plus à ces excellents citoyens, car non seulement je crois qu'ils ne m'eussent rien refusé, si je m'étais verbalement adressé à leur générosité, mais j'ai appris que leur abstention s'expliquait par la résolution qu'ils ont prise de réserver leurs fonds afin de contribuer, très largement, à la souscription qui, dit-on, sera, très prochainement, inaugurée dans le but d'ériger pour nos cimetières d'une manière plus en harmonie avec les regrets légitimes que nous inspirent nos morts et le respect que nous leur devons! Noble excuse—et noble but, auquel je contribuerai de tout cœur, car bien que je ne compte pas de parents dormant du dernier sommeil à St-Jean-Baptiste, j'y ai pourtant des amis dont le souvenir m'est cher!

Enfin, M. l'Editeur, nous pouvons dire du succès de notre souscription que "la fin a couronné l'œuvre"; et, bientôt, la digne veuve du vertueux Hancock tiendra le nouveau qui lui dira que le cœur de notre toute petite paroisse créole est gros de reconnaissance.

Très respectueusement,

DR. O. HUARD,

Mars a été un mois bien désagréable cette année, et, d'un bout à l'autre de son cours, il n'a cessé de nous causer des déboires. Changeant, pluvieux et venteux, il nous a infligé tous les supplices que la méchanceté peut inspirer; aussi, les travaux des champs ont-ils pu avancé pendant ce terrible mars, contrariés, en tous temps, par ses caprices.

La canne se décide lentement à pousser, et bien des craintes sont entretenues à son égard. Le plant, à de rares exceptions, a été mauvais; les souches sont généralement très avariées et promettent peu.

Un refroidissement considérable s'est opéré dans la température au début de cette semaine, et, outre deux fortes gelées blanches, des personnes matinales ont remarqué, mercredi matin, de la glace.

—Le gouverneur McEnery a nommé M. William Hart assesseur de notre paroisse pour combler la vacance occasionnée par la mort de M. Ernest Perret. M. Hart est un jeune homme dont les belles qualités lui valent l'estime générale de notre population et sa nomination a rencontré partout l'accueil le plus favorable. Depuis longtemps initié aux mystères des fonctions auxquelles il vient d'être appelé, en sa qualité d'assistant de M. Perret, il est pourvu de toutes les qualifications nécessaires pour les remplir.

—Nous venons d'apprendre que notre ami Optimé Rodrigue a vendu son poulailler établissement, le "St. John Hall," à M. Louis Aubert et qu'il a acheté celui appartenant à M. J. L. Lapèze. Le bureau de poste d'Edgard, dont M. Rodrigue est le directeur, ne subira aucun changement et continuera à être au même local sous la direction de M. John Rodrigue.

—Nous sommes heureux d'annoncer que le bureau d'express a été réouvert à la station St. Pierre. M. Willie Beauvais, l'agent populaire de la ligne du Mississipi Valley à cette station, donnera une attention toute particulière à cette branche d'affaires et notifiera promptement toutes les personnes qui y auront des paquets. Les prix seront des plus modérés.

—Vendredi dernier, un second fils de M. James Hargis, nommé Luc Hargis et âgé de 17 ans, a succombé à une fluxion de poitrine, contractée en même temps que celle qui emportait la semaine dernière un frère de la victime.

L'*Enterprise*, Nlle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 31 mars:

Les salles de lecture du club littéraire de la Nouvelle Ibérie viennent d'être ouvertes. Il s'y trouve déjà 27 différents journaux. Le bibliothèque n'est pas encore considérable, mais le noyau en est excellent. Il n'y a là que de très-bons livres. En somme, le succès dépasse l'attente publique.

Les dames ont l'intention de donner, après Pâques, un pique-nique dont les produits serviront à l'achat de nouveaux ouvrages.

—M. James A. Lee a reçu une certaine quantité de semence de coton longue soie, qui jouit d'une grande célébrité et est d'une qualité tout à fait supérieure. Comme le prix du coton est très bas et que le planteur ne peut faire, dans les conditions présentes, qu'un bien maigre profit, son premier soin devrait de se procurer la meilleure qualité possible—celle dont les résultats sont les plus abondants et suivre l'exemple de M. James A. Lee.

—M. Bob Riggs nous apprend qu'il a maintenant un plant d'orge d'un quart d'acre, qu'il a semé au commencement du mois et qui a déjà plus de 6 pouces. Tout cela lui vient d'un seul grain qui lui a d'abord fourni 40 petits épis bien développés. Cette orge, plantée de bonne heure, a un excellent grain et beaucoup de paille, que dévorent avec avidité les chevaux, les mulets, les bœufs, les cochons et les volailles. Cette culture, dit-il, est plus profitable que le blé, le seigle, l'avoine et le millet; elle est plus appropriée à la nature de notre sol et pousse très bien dans les terres noires et les terrains gras.

L'*Eagle*, paroisse St-Bernard, du 1er avril.

M. Pierre de St. Germain, un des plus anciens résidents de la paroisse, est mort chez lui, sur le Bayon Terre-aux-Bœufs, à l'âge de 85 ans. Il était allié à presque toutes les familles de St. Bernard. Sa mort, si attendue qu'elle dût être, n'en a pas moins provoqué de profonds regrets dans toute la communauté.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 3 avril:

Les membres de l'Association des Planteurs cotonniers, doués d'un grand esprit d'entreprise, les mêmes, du reste, qui ont lancé et réalisé l'idée de notre grande Exposition, viennent de combiner un autre plan qui promet d'avoir de magnifiques résultats pour le Sud. Ils veulent établir un concours des Etats cotonniers, qui aurait lieu dans l'automne de 1887. Ils désirent lui donner des proportions grandioses.

Un fonds de $5,000 va être déposé pour lancer l'affaire. Ensuite on accordera le siège du concours à la ville qui fera la meilleure soumission. On n'acceptera pas moins de $50,000. Il est bien certain que trois villes pour le moins verseront le montant plutôt deux fois qu'une. Les négociants des villes sont eux-mêmes intéressés à obtenir pour leur localité ce privilège. Cela va donner une nouvelle impulsion aux fabriques d'ustensiles aratoires du Sud. Enfin une ère de progrès s'ouvre pour notre région. Nous la devons en partie à l'Association des Planteurs de coton.

—Nous apprenons qu'un premier prix, à l'Exposition de la Nouvelle-Orléans, a été accordé à la machine à lubréfier de Martinez. Nous sommes heureux que l'on ait reconnu aussi vite la valeur de cette invention. Il faut ordinairement tant de temps à une découverte pour se faire accepter.

—Ce sont les intérêts et les commissions qui tuent l'industrie sucrière. Il faut réduire les premiers et supprimer les secondes, toutes les fois qu'elles ne sont pas légitimes. Au lieu de favoriser l'essor de l'industrie, certains commissionnaires travaillent à la ruiner: ils la saignent à blanc.

Il y a des peseurs et des jangeurs qui ont réduit leurs honoraires de 10 pour cent—ce dont on ne peut que les louer; mais l'argent ne rentre pas dans la poche du producteur; il reste dans celle du marchand. Il n'en résulte donc aucune amélioration.

Cela nous rappelle l'initiative prise, il y a quelques années, par M. Buck Miller, dont nous regrettons encore la mort. M. Miller fit savoir aux planteurs quels étaient ses prix et il leur offrit de travailler directement pour eux. Il réussit de la sorte à leur procurer quelques bénéfices.

Grande vente de magnifiques meubles et d'objets d'art par B. ONORATO, encanteur, au No. 18 Bourbon, le 8 avril et les jours suivants.

Le fonds Hancock.

Nous recevons, de M. Ch. Macready, un ancien ami personnel de l'illustre et regretté général Hancock, un de ses plus sincères, de ses plus ardents admirateurs, une lettre dans laquelle il nous prie de nous intéresser au sort de la noble et digne veuve du héros. L'appel chaleureux qui nous est adressé comme aux autres représentants de la Presse fait le plus grand honneur à M. Ch. Macready, et nous nous empressons d'y répondre.

Oui, cent fois oui, les Louisianais doivent beaucoup au général Hancock qui, à une époque néfaste, s'est sacrifié pour eux et, avec une générosité chevaleresque, a risqué son avenir pour défendre leurs droits, leurs biens, leur honneur. On a, en parlant de lui, osé prononcer le nom de Bayard; on n'avait pas tort. Il n'était pas de notre époque; il était né trois ou quatre siècles trop tard, et il est fait brillante figure parmi les chevaliers du moyen-âge: il en avait la taille, il en avait les allures, il en avait tous les sentiments.

Hancock a eu des ennemis sur les champs de bataille, il a eu des concurrents en politique; nous ne connaissons pas un seul homme qui ait osé ternir sa réputation. Il a été vraiment un soldat sans peur, un citoyen sans reproche, un patriote sans tache; c'est une des plus nobles figures de notre histoire.

Il n'y a pas à hésiter devant une si belle mémoire, et entre tous les Etats de l'Union, la Louisiane est incontestablement celui qui doit lui donner la plus haute marque de vénération et de reconnaissance. L'honorable M. E. J. Gay, notre représentant à Washington l'a bien compris et au premier appel de M. Macready, il a répondu par une souscription de $250 en faveur de sa veuve.

Nous demandons à tous nos compatriotes de suivre un si noble exemple. Il ne faut pas que la veuve d'un pareil homme se trouve un seul instant dans le besoin; elle a pris part à toutes ses peines, à toutes ses fatigues, à toutes ses générosités, à tous ses actes de patriotisme et de vertu chevaleresque.

Elle a droit aux mêmes égards, aux mêmes respects au même appui que le héros, de son vivant. Ce serait une tache pour les Louisianais de ne pas figurer au premier rang des souscripteurs au fonds Hancock.

Meubles de luxe, objets d'art.—Nous appelons l'attention sur une grande vente de meubles magnifiques et d'objets d'art que doit faire M. ONORATO, encanteur, au No. 18 rue Bourbon, jeudi prochain, 8 avril et les jours suivants. L'annonce insérée plus loin renseignera complètement le lecteur.

Le *Propagateur Catholique* d'hier:

Dans la belle Cathédrale St-Louis, les cérémonies sont imposantes, les fidèles sont recueillis.

La grand'messe de Dimanche dernier était solennelle; dans le sanctuaire assistaient pieusement le Commandant Luiz P. de Saldanha da Gama, le prince Augusto Leopoldo et d'autres officiers de la frégate Almirante Barroso.

Le Révérend Père Saintourens, Dominicain de France, dans son sermon sur "la famille," a ému tous les fidèles, et tous les cœurs se sont élevés ensemble vers Dieu quand Sa Grandeur Monseigneur Leray a donné sa bénédiction.

Dimanche prochain la grand'messe sera imposante, les chrétiens se réuniront dans la cathédrale St-Louis, Sa Grandeur Monseigneur Leray présidera cette touchante solennité accompagné du Très Vénéré Abbé Mignot et du Clergé.

Dans le sanctuaire seront placés le capitaine Luiz P. de Saldanha da Gama et Alexandrino Faria de Alencar et le jeune prince Augusto Léopoldo, le petit-fils de S. M. Don Pedro, et d'autres officiers.

Tous les officiers, tous les aspirants de marine, tous les braves marins de la frégate Almirante Barroso assisteront à cette pieuse cérémonie, et tous recevront avec recueillement la bénédiction de Sa Grandeur Monseigneur Leray, qui attirera sur tous les fidèles les bienfaits du Créateur.

Grande vente de magnifiques meubles et d'objets d'art par B. ONORATO, encanteur, au No. 18 Bourbon, le 8 avril et les jours suivants.

Pour terminer, une bonne annonce, prise à la quatrième page d'un journal de Paris:

Mlle Laurence
Prédictions à volonté.

On n'est pas pas accommodant.

Extrait d'un roman-feuilleton:

"Sur la tête de ce personnage titubait un chapeau de haute forme gris..."

Du moment que le chapeau était gris, rien d'étonnant à ce qu'il titubât, n'est-ce pas?

Grande vente de magnifiques meubles et d'objets d'art par B. ONORATO, encanteur, au No 18 Bourbon, le 8 avril et les jours suivants.

Jolie coquille, presque une perle, pêchée dans les échos d'un journal du *High-Life*.

Il s'agit d'une grande fête aristocratique et le rédacteur, pour satisfaire sa clientèle ultra distinguée, s'est mis en frais d'imagination et de style. Malheureusement, au beau milieu de l'article, dans une phrase consacrée à la description de la belle madame X... on peut lire ceci:

"Elle s'avançait comme une reine, portant au *cou* un superbe collier de diamants..."

Diable, c'est la belle madame X... qui n'aura pas été contente. Mais quelle magnifique réclame pour le Mont-de-Piété, tout de même!

Entre jeunes filles:

—Comment peux-tu te résoudre, ma chère Marguerite, à épouser M. X...? D'abord, il a doublé le cap de la cinquantaine, et puis, il est d'une laideur indiscutable...

—Tout cela est vrai, mais trois millions sont une sérieuse compensation. Je posséderai un magot.

—Tu peux même dire: deux magots, ma toute belle!

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier, marchand-tailleur, rue Carondelet, No 44, entre Gravier et Union.

Grande vente de magnifiques meubles et d'objets d'art par B. ONORATO, encanteur, au No. 18 Bourbon, le 8 avril et les jours suivants.

Décédée, samedi 3 avril, à 11 heures et quart p. m., à l'âge de 4 mois et 8 jours, DELPHINE ODETTE, fille de Marie Alpuente et de V. E. Michel. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 p. m. Le convoi partira de la demeure de ses parents, 199 rue des Ursulines, entre Trémé et Marais.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.

B. TREMOULET

Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov—1anPP

PAR B. ONORATO.

Meubles superbes transportés, pour être vendus, d'une résidence élégante au No 18 rue Bourbon, près Canal, et comprenant 4 glaces de Venise très riches et des meubles de chambre à coucher en palissandre artistement sculpté.

Meubles élégants de chambre à coucher en bambou. Meubles riches (17 pièces) de salle à manger en acajou.

Bureaux et tables en palissandre, très élégants. Magnifique table de milieu en chêne, incrustée d'ivoire, œuvre florentine. Meubles élégants de salon en palissandre recouverts de soie et de brocatelle. Magnifique bibliothèque et bureau en chêne. Meubles élégants de vestibule en vieux chêne. Rideaux et lambrequins en brocatelle et damassé, pendules en bronze riche, candélabres élégants, bronzes, magnifiques ornements en marbre et meubles de Boule, pédestaux, bronze et bois superbes, tapis de Turquie et en velours, riches crystaux de Bacarrat, jolies pièces en porcelaine et en majolica. Matelas en crin avec sommier, et un grand nombre d'autres objets riches et élégants qu'il serait trop long d'énumérer.

Aussi—Un très beau piano Dolnar, deux tableaux à l'huile de Bock et un de Chape.

Le tout comprenant la collection la plus riche et la plus précieuse qui ait depuis longtemps été offerte au public de la Nlle-Orléans. Il y a là d'excellents marchés à faire, les articles susdits devant être vendus au plus fort enchérisseur au comptant.

La vente aura lieu JEUDI, 8 avril 1886, à 11 heures du matin et se continuera de jour en jour jusqu'à ce qu'elle soit complètement terminée.

On pourra examiner les objets ci-dessus dès mercredi matin.

4 avril—

AVANT VENDU LE PLANTERS RICE Mill à mon ancien Directeur, Mr. JOSEPH RUHLER, je sollicite de mes amis la continuation du patronage libéral dont j'ai joui jusqu'ici.
EMILE LEGENDRE.

ME RÉFÉRANT À CE QUI PRÉCÈDE, je prends plaisir à recommander mes ancien et à mes anciens patrons du Planters Rice Mill, que toutes les affaires qui m'intéressent recevront mon attention personnelle comme par le passé.
JOSEPH RUHLER,
Propriétaire des Planters' Rice Mill,
62 et 64 rue Decatur.
Nouvelle Orléans, le 3 avril 1886.
4avril—7i.

Société des Laitiers.—Les offices et meubles de la susdite Société sont requis d'assister à une réunion spéciale pour les affaires importantes qui aura lieu LUNDI, le 5 avril 1886, à 7 heures et demie du soir, au local habituel, coin des rues Perdido et Dryades.
Soyez pontuels.
Par ordre du président,
PIERRE PUISSEGUR.
PIERRE DONNES, Secrétaire.
4 avril—1i

Avis.

L'HOTEL DU "WEST END" ayant été loué à NOY, d'une nombreuse très grande au Fort Espagnol, il sera ouvert à partir de JEUDI, 4 mars 1886, sous sa direction et celle de ses frères. On y trouvera tous les mets fins que peuvent fournir les marchés.
2mars—1 m—2f et 1 1 dim

Aux Familles.

IL suffit d'acheter vos marchandises dans les magasins ou l'on donne **pour chaque achat des**
"COMPENSATIONS COUPONS"
Pour obtenir GRATIS
UN INTERÊT DANS DES BILLETS DE LA "MONTHLY L.S. STATE LOTTERY"
21 mars—1 Dim. PP.

PIANOS BARGAINS.

CHICKERING droit, 7 1/3 octaves, Pianos droits ont servi quatre ans, à $250; valant $350.
PLEYEL droit, $175.
Vaste assortiment de beaux Pianos WEBER, MATHUSHEK et HALE à des prix de bargains.
Pianos réparés $75 payables $3 par mois.
Un Piano à 7 octaves, $100.
P. WERLEIN,
135 RUE DU CANAL.
16mars—1m

LA GRANDE VENTE
—A—
95 sous.
500 Caisses Chaussures.

	LA PAIRE.
Bottes fines pour enfants	95 sous
Pantoufles supérieures cousues	95 ..
Bottes boutonnées pour fillettes	95 ..
Bottes en peau pour dames	95 ..
Bottes spring heel, pour enfants	95 ..

LA GRANDE VENTE
—A—
75 sous.

	LA PAIRE.
Pantoufles brodées pr. messieurs	75 sous
Bottes boutonnées pour fillettes	75 ..
Souliers bas pour dames	75 ..
Brodequins cousus pour fillettes	75 ..
Escarpins pour dames	75 ..
Pantoufles ouvragées pr. dames	75 ..
Bottes légères pr. enfants, talons	75 ..

BOTTES FINES
UN LOT SPECIAL
100 caisses bottes extra fines pour dames, semelles souples, formes élégantes, valant $3.00. Prix actuel **$2.15** à **2.50** la paire.
Chaussures cousues pour messieurs, article solide et confortables **$2.25** à **$3.00** la paire.
Maison ouverte tous les jours, le dimanche jusqu'à 1 heure.
L'Etoile Rouge,
Coin Canal et Passage de la Bourse, Nlle-Orléans.
17mars—1m—Me Ve Di PP

C. LAZARD & Cie.,
L'Ancienne Maison très connue de Vêtements Confectionnés et d'Articles de Toilette d'un prix,
29, 31 et 33 RUE DU CANAL, COIN NORTH PETERS.
Nous offrons maintenant un superbe stock de Vêtements de Printemps pour hommes, jeunes gens et enfants à des prix très réduits. Echantillons et instructions pour prendre ses propres mesures envoyés sur application. 11 oct—1an—dim mar jeu sam

D. H. Holmes.
BRODERIES.
Nous avons ouvert 4 caisses de Garnitures et d'Entredeux, de Nansous, Jaconets et Suisse, qui seront vendus aux mêmes prix réduits qu'ils se vendaient les deux dernières semaines.
ETOFFES SE LAVANT.
Nous appelons l'attention spéciale sur notre fonds de Toile de Jury, Toile Egyptienne, Vichy Linon de l'Inde, Organdies, Linons Perses, Canvas, Percales, Ginghams, Zéphyrs, Sateens Chambroys avec broderies assorties, "Seersucker" et Etoffes Brodées à Robes d'un genre unique; le tout marqué à des prix populaires.
155 Canal St
4 oct—6 mois

EXTRAITS DU VINGT-SIXIEME EXPOSÉ ANNUEL DE LA
Equitable Life Assurance Society,
120 BROADWAY, NEW YORK
POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1885.

Actif	$66,553,387 50	Actif	$66,553,387 50
Passif, estimation à 4 pour cent	52,691,148 37	Passif, estimation à 4½ pour cent	49,958,058 10
Surplus	$13,862,239 13	Surplus	$17,495,329 40
Revenu pendant l'année 1885	$16,590,053 13		
Porteurs de polices payées depuis l'organisation de la société	$88,211,175 63		
Porteurs de polices payées pendant l'année 1885	7,138,089 05		
Assurances en vigueur	$357,358,346 00		
Nouvelles assurances inscrites en 1885	96,011,578 00		
Augmentation du revenu des primes			$1,430,349 00
Augmentation du surplus			3,378,622 03
Augmentation de l'actif			8,391,461 96

Le montant des nouvelles assurances inscrites par l'Equitable en 1885, a dépassé les plus fortes affaires qu'aient jamais faites la Société ou toute autre Compagnie, en une seule année; en 1884, les affaires de la Société ont excédé de trois millions celles de 1883, et en 1885 ont excédé celles de 1884 de onze millions.
Les assurances inscrites par la Société pendant les vingt-six années et demie de son existence dépassent de $105,000,000 celles de toute autre Compagnie du monde pendant la même période de temps.
Le montant du surplus, en sus du passif, est plus considérable que celui de toute autre compagnie d'assurances.
L'ATTENTION DU PUBLIC EST APPELÉE SPECIALEMENT SUR
Les Polices de Tontine sans réserve.
Aucune restriction d'aucun genre pour voyages, résidence ou occupation après un an.
Polices les plus libérales qui aient jamais été émises avec plus les taux de primes que ceux demandés par les autres compagnies pour polices avec deux années de restrictions.
Polices ne peuvent être en forfaites ni confisquées après trois ans.
Payables immédiatement, quand des preuves suffisantes de la mort ont été produites et sans le délai de soixante quatre-vingt-dix jours stipulé habituellement par les autres compagnies.
Henry B. Hyde, Prés. Geo. T. G. White, Southern Manager.
Jas. W. Alexander, Vice Prés.
A. A. WOODS, Agent Général,
184 RUE GRAVIER.
19 mars—1m Mer Dim

MEUBLES!
MAISON
LOUIS BAUER,
Nos. 95 et 97 RUE ROYALE, PRÈS St. LOUIS.
Le plus grand assortiment de la ville de meubles garnis et des meilleurs fabriqués à des prix défiant toute concurrence. Les ventes de la campagne seront remplies avec soin et promptitude.
15janv—3m—Ven.Dim.Mar.

A LA DEMANDE GÉNÉRALE ON TROUVERA DU
LA BREWING CO.
BOCK BEER
DANS TOUS LES
RESTAURANTS, LES BUVETTES, ET ÉPICERIES.
2 avril—3 f.

Avis.
$20,000. Nouvelle-Orléans, 22 mars 1886.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de John Graves, 414 First Street, Troy, New York, et J. Kuntz, Cincinnati, Ohio, un dixième du billet No. 46,742, tirage a numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui ont gagné le Troisième Gros Lot de Vingt Mille Piastres, le Mardi, 16 mars 1886, et que le montant a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
C. A. PARDUE,
Agent Wells, Fargo & Co. Express.
3 avril—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

Avis.
$150,000. Nouvelle-Orléans, 25 mars 1886.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Wells, Fargo & Co's Bank, San Francisco, Cal., un dixième du billet No 73,040, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, dixième qui a gagné le Premier Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le Mardi, 16 mars 1886, et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit dixième au bureau de la Compagnie.
CHAS. SANTANA,
Commis au change et à l'escompte, Louisiana National Bank de la Nlle-Orléans, Lne.
3 avril—2f PP

Avis.
$50,000. Nouvelle-Orléans, 22 mars 1886.
LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Wells, Fargo & Co's Bank, de San Francisco, Californie, le billet entier No 10,057, tirage à numéro simple, Classe C, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, billet qui a gagné le Second